

Laver son pulvérisateur répond à une réglementation stricte

Eligible aux aides PVE
Plan Végétal Environnement

Conforme à la réglementation

Dans quelles conditions s'utilise Lavotop Pulvé ?

Un agriculteur est responsable des produits phytosanitaires qu'il utilise depuis l'achat jusqu'à l'élimination de l'effluent final.

Depuis l'arrêté du 12 septembre 2006, la réglementation concernant les effluents phytosanitaires est très stricte.

Dès que le pulvérisateur revient sur l'exploitation, l'appareil doit être lavé sur une aire de lavage aux normes, les eaux de lavage doivent être stockées et traitées par un système homologué.

Afin d'éviter un surcoût important (aire de lavage, système de traitement des effluents...) et de répondre à la réglementation, la Chambre d'agriculture du Gard a mis au point en 2010 Lavotop pulvé. Cet appareil ingénieux permet de laver son pulvérisateur à la parcelle à condition de respecter certaines conditions.

Il faut se positionner sur une parcelle de l'exploitation (pas nécessairement celle qui vient d'être traitée) sur une surface située à :

- Plus de 50 mètres des points d'eau, des caniveaux, des bouches d'égout,
- Plus de 100 mètres des lieux de baignade et des plages, des zones piscicoles et conchylicoles et des points de prélèvement d'eau, destinée à la consommation humaine ou animale.

Ce lavage ne peut se faire qu'une fois par an sur une même surface.

Que dois-je faire si je suis intéressé par Lavotop Pulvé ?

C'est très simple, il suffit d'appeler Yves Négrier de la Chambre d'agriculture du Gard au 04.66.04.50.87 pour avoir toutes les informations relatives à Lavotop Pulvé.

 Bayer CropScience

LAVOTOP pulvé


AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GARD



Pour gagner en efficacité



Pour les pulvérisateurs en viticulture, arboriculture et grandes cultures

A QUOI CA SERT

- **Pour nettoyer efficacement son pulvérisateur à la parcelle.**
- **Intérêts techniques :** Lavotop Pulvé est efficace (laveur haute-pression), facile d'utilisation, s'adapte à tous les tracteurs et tous les pulvérisateurs, maniable, autonome en eau et en énergie (hydraulique du tracteur ou moteur thermique).
- **Intérêts réglementaires :** Lavotop Pulvé permet de laver efficacement son pulvé à la parcelle en respectant la réglementation.

Matériel développé et commercialisé par la Chambre d'agriculture du Gard - Nîmes
Brevet n°1055138 et n°1055731

Contact : Yves Négrier au 04.66.04.50.87
ou top@gard.chambagri.fr

En savoir plus : www.top-pulve.fr



Lavotop Pulvé : ses atouts techniques

Dimensions :

Version hydraulique : 53 cm de profondeur, 62 cm de large, 108 cm de haut

Version thermique : 66 cm de profondeur, 62 cm de large, 108 cm de haut

Cuve principale de 105 litres



Flexibles hydrauliques permettant l'alimentation de la pompe HP par l'hydraulique du tracteur (débit mini 25 l/min)

Poignée facilitant le transport

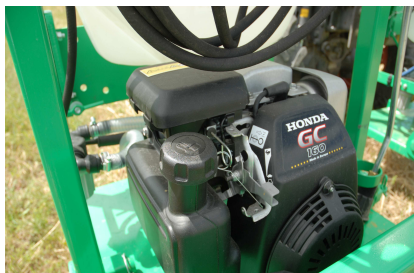
Tuyau de 15 mètres avec lance haute-pression à jet plat et basse pression pour diffusion du détergent

Roues d'entreposage et de transport pour faciliter le transport et l'utilisation hors tracteur

Chassis mécano-soudé haute résistance

Pompe haute-pression 150-170 bars

Lavotop Pulvé existe aussi en version moteur thermique complètement autonome



Réservoir du détergent (5 litres)

Lavotop Pulvé : comment ça marche ?



Lavotop est très facile de manipulation grâce à ses roues et son petit format (53 cm x 62 cm x 108 cm).

① J'attache facilement le Lavotop sur l'avant du tracteur soit par la plaque de fixation fournie, soit par l'attelage 3 points.



② Je lave mon pulvérisateur en deux temps avec le jet basse-pression je pulvérise le détergent puis avec le jet haute-pression je nettoie efficacement mon pulvé



Les essais montrent que les 105 litres de la cuve associés à du détergent permettent de nettoyer efficacement l'extérieur et l'intérieur des pulvérisateurs durant 12 à 16 minutes. En option : 40 litres d'eau supplémentaires peuvent être rajoutés.